

---

GISELLA GRUBER :

Bonsoir, soyez les bienvenus à cet appel AFRALO du mercredi 6 septembre à 18 heures 30 UTC. Sur le canal français, nous avons Tijani Ben Jemaa, Aziz Hilali, Gabdibé GAB-HINGONNE, Gabriel Bombambo, Guiguemde Jacques Rodrigue, Etienne Tshishimbi, Zakaria Issa, Aicha Abbad, Dave Kissoondoyal, Jean Philemon Kissangou, Bakary Kouyate, Wafa Dahmani.

Sur le canal anglais, nous avons Nkem Nweke, Remmy Nweke, Bram Fudzulani, Seun Ojedeji, Pastor Peters Omoragbon, Barrack Otieno, Sarah Kiden, Caleb Olumuyiwa, Omar Shuran, Christiane Anaky, Mohamed El Bashir.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Yaovi Atohoum et moi-même Gisella Gruber. Michel Tchonang vient de se joindre à nous. Bienvenue Michel.

Nous avons les excuses de Fatimata Seye Sylla ainsi que de Baudouin Schombe.

Et nos interprètes sont Claire et Camilla.

Je vous rappelle de bien dire vos noms lorsque vous parlez, non seulement pour la transcription, mais également pour nos interprètes afin qu'ils puissent vous identifier sur l'autre canal, et aussi de parler doucement. Je vous rappelle également que lorsque vous ne prenez pas la parole, vous faites \*6 et pour reprendre la ligne, merci de faire \*7. Merci. A toi Aziz.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup Gisella. Bonsoir ou bonjour à tous. Je suis ravi de vous retrouver à nouveau après une pause d'un mois et demi. J'espère que vous avez tous passé des vacances d'été agréables et que la rentrée se passe très bien pour vous et pour vos enfants

Nous allons, comme d'habitude, commencer notre réunion par un rappel sur les consultations publiques ouvertes. Nous le faisons spécialement pour qu'il y ait une participation importante dans les commentaires publics que l'ICANN publie à chaque fois qu'il y a un sujet qui intéresse la communauté et qu'il récolte les commentaires.

Vous les avez devant vous dans l'agenda. Il y en a cinq. Il y en a d'autres, mais on a pris que les plus importants. Je commencerai par le rapport final de la révision de l'organisation de soutien à l'adressage qui est la constituante ASO. Cet appel à commentaires avait pour but – je dis « avait » puisqu'il s'est terminé hier – de collecter les retours du public concernant un rapport final que l'ASO avait rédigé et qu'il a mené avec le cabinet ITEMS International. Je vous rappelle que c'est ce même cabinet qui est en train de faire avec vous la révision de l'ALAC.

Le deuxième point concerne les consultations publiques sur le rapport « Analyse statistique de l'utilisation malveillante du DNS dans les noms de domaine génériques de premier niveau ». L'ICANN a annoncé la publication du rapport qui consiste à faire l'analyse statistique de la mauvaise ou de l'utilisation malveillante du système de noms de domaine génériques. L'étude a été demandée par l'équipe dirigeante de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur. Cette équipe s'appelle le CCPRT pour la définition du paramètre de l'étude qui s'est intéressée à mesurer le taux d'abus dans le système du nom de

---

domaine. Par exemple, les courriers indésirables, l'hameçonnage, la distribution de programmes malveillants, etc. Cette étude compare les taux des activités dans les nouveaux gTLD et dans les gTLD historiques, classiques comme le .com, .org, etc.

Le point suivant, le n°3, concerne les dates proposées par les réunions publiques ICANN 2021-2023. Pour ce sujet-là, je vous informe que les présidents du RALO et les présidents des SO/AC ont eu une réunion avec le président de l'ICANN Göran Marby à propos de la programmation des réunions. Vous savez que des régions ont recommandé à l'ICANN de choisir les dates, pas uniquement en fonction des jours fériés et des fêtes religieuses concernant une religion ou une autre, mais par rapport à toutes les religions. Par exemple, je vous signale que trois réunions de l'ICANN ont eu lieu pendant le mois du Ramadan. La réunion Johannesburg a même eu lieu pendant la fête de l'Aïd.

L'objectif de cette procédure de commentaires est de vous solliciter. Je vous demande d'aller faire des commentaires sur ce sujet-là, puisqu'il concerne tout le monde. L'ICANN veut collecter des commentaires concernant les dates proposées pour les réunions publiques entre 2021 et 2023. Il s'agit d'identifier les éventuels conflits, comme je viens de dire, avant que l'ICANN décide d'une manière officielle ses dates. Allez-y, regardez les dates. On sait plus ou moins les fêtes religieuses, les fêtes nationales, les fêtes mondiales et les événements communautaires. L'ICANN essaie de publier les dates au moins cinq ans à l'avance pour que les dates soient à l'intention de toute la communauté et qu'il n'y ait plus de réclamations de la part de certaines communautés. A vous maintenant de faire des commentaires.

---

Après la fermeture de la période de consultation sur ce sujet-là, l'ICANN examinera les commentaires, évaluera à nouveau les dates et fera les changements s'il le faut. Les dates seront alors fixées de manière définitive.

Le quatrième point, l'avant-dernier, concerne le .museum. Vous savez que c'est un nom de domaine générique qui a été classé dans la catégorie des noms de domaine sponsorisé à l'époque. Maintenant, ça n'existe plus. Le .museum, le .travel et d'autres étaient classés comme des noms de domaine sponsorisés. L'ICANN a publié pour commentaires le renouvellement de l'accord du registre qui date de 2007 pour le .museum. Cette proposition résulte des discussions entre l'ICANN et le Museum Domain Management Association qui gère ce nom de domaine.

Le dernier point concerne la proposition de changement sur la charte du NCUC. Il s'agit d'obtenir une contribution des activités sur les modifications proposées à la charte de la communauté du GNSO. Les changements ont été approuvés par les membres du NCUC. Ils attendent maintenant l'examen par la communauté.

J'ai terminé les consultations publiques. S'il y a des questions ou remarques, je veux bien les prendre avant de passer au deuxième point. Je ne vois pas de main levée, ni de demande de parole, on va donc passer tout de suite au deuxième point. Il s'agit des rapports. On va commencer par les activités récentes et à venir de l'ALAC.

D'habitude, je donne la parole à Wafa, je ne vais donc pas changer de méthode. Wafa, est-ce que tu peux nous parler un peu des activités récentes et à venir de l'ALAC ? A toi la parole.

GISELLA GRUBER : Aziz, pour l'instant nous avons perdu Wafa. Elle n'est pas en ligne. On essaie de la joindre.

AZIZ HILALI : Très bien. Est-ce que Seun est avec nous sur le canal anglais ? Je lui donne la parole.

GISELLA GRUBER : Oui, il l'est. Je laisse la place aux interprètes.

SEUN OJEDEJI : Merci. Au niveau de l'ALAC, les mises à jour concernent la révision d'At-Large et actuellement, le comité de révision a fini le document de mise en œuvre qui va être envoyé au Conseil de l'ICANN et au Comité responsable de la révision. Au début du mois d'août, au sein de la GNSO, on a nommé une série de personnes. Julie a été nommée vice-présidente du groupe. Elle va siéger jusqu'à la fin de la réunion ICANN60 à Abu Dhabi. Nous espérons que cela sera terminé juste avant la réunion n°60 d'ICANN.

Au niveau de la ccNSO, il y a un appel pour une sélection pour réaliser un travail de mentorat. Cette personne sera nommée, nous espérons, avant la fin de la prochaine réunion ou en tout cas avant la fin de cette année. Le président d'ALAC et les membres d'ALAC ont aussi été nommés. C'est tout en ce qui concerne l'ALAC. Merci, j'ai fini.



---

mais je n'ai pas manqué de présenter AFRALO. C'est ainsi que je vous présente le représentant de Côte d'Ivoire qui était avec nous et qui sera probablement un des membres d'AFRALO dans le futur. J'ai été à titre personnel, en tant que personne ressource, mais j'ai beaucoup parlé d'AFRALO, de l'ICANN. C'était des présentations concernant la participation de la société civile dans le développement de l'Internet d'une manière générale. La deuxième présentation était autour du nouvel Internet et des nouveaux usages. C'est tout.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup Tijani. Merci d'avoir été rapide. Abdeldjalil. Abdeldjalil, on ne t'entend pas. Tu es peut-être en mode muet. Fais \*7.

ABDELDJALIL BACHAR BONG Bonsoir à tout le monde. Merci à Aziz et à tout le monde. Pour notre ALS, nous avons organisé un petit workshop pour montrer à la communauté ce qu'est la ITS. Durant ce workshop, j'ai pu présenter le système d'ICANN, l'ALAT et j'ai parlé d'AFRALO aussi. Nous comptons aussi organiser un forum sur la gouvernance d'Internet. Nous n'avons pas encore fixé de date, nous nous informerons prochainement. Je vous remercie.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup Abdeldjalil et bravo pour toutes ces actions. Ça nous fait plaisir en tant qu'AFRALO d'être représentés et d'avoir des actions au niveau local.

---

S'il n'y a pas d'autres intervenants, on passe au point 2. C'est un sujet pour information. On va commencer par le premier point qui est la participation de l'Afrique à l'ICANN59. Cette réunion africaine a été une grande réussite. Très rapidement parce qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps, voici les éléments marquants de cette 11<sup>ème</sup> réunion de l'ICANN sur le continent africain. Elle a été consacrée, je vous le rappelle, à l'élaboration des politiques concernant la nouvelle stratégie. On pensait que ça serait de petites réunions consacrées à l'élaboration de politiques avec 600-700 personnes, mais la réunion de Johannesburg a connu la participation de 1353 personnes, dont 498 sont venues d'Afrique, soit à peu près 35 % du nombre total de participations.

1900 personnes dans le monde entier ont participé à distance. Il y avait aussi plusieurs sessions intercommunautaires qui ont été organisées pour aborder des sujets comme la réglementation générale concernant la protection des données, le détail du budget de l'ICANN, la poursuite de la piste de travail 2, les recettes des enchères du nouveau gTLD, la modification des statuts fondamentaux sur les demandes de réexamen, et bien d'autres choses.

Ce qui a fait aussi la réussite de la réunion, c'est qu'AFRALO a organisé avec un taux de participation record avec plus de 50 structures At-Large, représentant 30 pays et qui ont suivi toute la semaine une série d'activités, dont le renforcement des capacités, la formation, des activités de sensibilisation de l'engagement commercial auprès de l'université de Johannesburg, le showcase.

---

Nous avons aussi signé un protocole d'accord. C'était en fait un renouvellement du protocole d'accord avec AFRINIC lors de cette réunion. Ça été dans le rapport de l'ICANN et la partie Afrique comprenait un grand paragraphe, ce qui signifie que la participation africaine a été une grande réussite.

Puisque Mohamed est avec nous, je vais lui passer la parole pour parler du deuxième point concernant le Consumer Standing Committee (CSC). Je le remercie et je suis très content d'avoir Mohamed avec nous suite à sa maladie. Je voudrais lui soumettre une très bonne reprise d'activité puisqu'il sera notre prochain président. Mohamed, si tu m'entends, je te laisse la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Aziz. Est-ce que vous m'entendez ?

AZIZ HILALI : Oui, très bien.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Aziz. Merci pour ces paroles aimables que vous avez prononcées. Merci pour votre soutien. En ce qui concerne IANA ou ce qu'on appelle maintenant le PTI, le Comité permanent de clientèle qui est le comité qui fait le suivi des performances du PTI, c'est-à-dire ce qui remplace les fonctions IANA, nous avons eu une téléconférence mensuelle. Nous avons cette téléconférence qui a lieu tous les mois, et pendant chaque téléconférence, le PTI fournit un rapport concernant les performances des fonctions IANA et le PTI doit répondre aux questions

---

que lui posent les différentes équipes responsables des TLD. A la fin de cette téléconférence, nous sommes arrivés à la conclusion que le PTI, pour le mois de juillet, avait dépassé les critères indiqués dans les indicateurs de performances. Il satisfaisait à tous ces critères.

Pour le mois de juillet, nous avons identifié que le fonctionnement de ce PTI était excellent. Il y a encore des discussions concernant le développement de nouveaux KPI. Puisque c'est une obligation. Il faut soumettre des tableaux IDM au PTI. Le PTI est donc en train de mettre en place des KPI pour pouvoir répondre à ces critères, aux exigences.

En ce qui me concerne, je dirais que le PTI a fait du très bon travail, un excellent travail. Si vous avez des questions, je suis d'accord pour y répondre.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup Mohamed. Je vous propose de terminer ces trois points, avec les deux interventions suivantes, pour ensuite recevoir les questions. Je vais maintenant donner la parole à Seun ou à Tijani pour nous parler des sous-groupes de la seconde phase de travail du CCWG qui concerne la responsabilité et la redevabilité. Tijani ou Seun, qui veut prendre la parole ? Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Aziz. Je vais vous parler des deux sous-groupes dans lesquels je suis actif, qui sont le sous-groupe de la juridiction et le sous-groupe des droits de l'Homme. Je vais commencer par les droits de l'Homme qui est un peu plus facile, parce que nous sommes arrivés jusqu'au bout de nos travaux. Nous avons préparé un cadre pour l'interprétation de la

---

provision des droits de l'Homme [inaudible]. On a aussi préparé un document de considérations qui sont plus ou moins une explication [inaudible]

AZIZ HILALI : Tijani, on t'entend très mal. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Vous m'entendez mal ?

GISELLA GRUBER : Très très mal.

TIJANI BEN JEMAA : Un moment, s'il vous plaît. Ne quittez pas. Et là, est-ce que vous m'entendez mieux ?

GISELLA GRUBER : Il y a un écho.

TIJANI BEN JEMAA : Je répète donc. Pour les droits de l'Homme, nous avons préparé un document. Il reste un petit problème : certaines personnes ou certains gouvernements voulaient qu'on fasse référence à des règles que les Nations Unies utilisent pour les droits de l'Homme, alors que personnellement, moi j'étais contre cela, parce que les provisions des droits de l'Homme n'ajoutent aucune obligation à ICANN comme l'expliquent les bylaws d'ICANN. Si on met les considérations de ces

---

gens-là, on pourrait nous contraindre à des choses qui sont acquises dans nos bylaws. Certains gouvernements voulaient les ajouter. On a [inaudible].

Le deuxième sous-groupe dans lequel je suis actif, c'est là où il y a le plus de problèmes. C'est le plus controversé. Nous avançons très doucement parce qu'à chaque pas, il y a des positions très contradictoires avec des intérêts contradictoires, de manière à ce que les gens mettent le paquet pour stopper, pour que les choses ne passent pas si elles ne sont pas dans leur intérêt ou dans l'intérêt de leur groupe. Nous avançons donc à très petits pas. Je crois que nous avons trouvé une manière de mieux avancer, mais ça reste toujours très peu significatif. Il y a des problèmes qu'on n'arrive pas à résoudre, et c'est clair, c'est normal, on n'arrive pas à les résoudre parce que ça fait des intérêts contradictoires. Les personnes qui ont des intérêts contradictoires tiennent chacune à leur position et donc on n'arrive pas à avoir un consensus. Je dirais qu'on va peut-être avancer un peu plus dans le futur si on arrive à instaurer un peu plus de confiance entre les gens. Il y a en effet un manque énorme de confiance et chaque partie trouve que l'autre partie est en train d'essayer de passer des choses contre l'intérêt public et chacun a sa vision de l'intérêt public. Voilà, j'ai fini.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Tijani. Seun, si tu veux ajouter des choses, n'hésite pas à demander la parole, soit par téléphone, soit en levant le bras.

Nous allons maintenant passer au point suivant. On n'a pas le temps, je pense, de parler de ce point, puisque d'autres points sont importants. Je

---

ne sais pas ce que vous en pensez, on peut sauter ce point sur l'entrée en vigueur du budget et du plan opérationnel de l'ICANN. S'il nous reste du temps, je reviendrai là-dessus, on en parlera. Je préfère qu'on passe aux points urgents. Ah, Tijani demande la parole. Oui, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Si on peut dire deux mots...

GISELLA GRUBER : Pardon Aziz, Seun demande la parole.

AZIZ HILALI : Tijani continue.

TIJANI BEN JEMAA : Sur le budget, on peut dire un mot. Comme on est dans un nouveau système où il y a une communauté qui décide, qui approuve, le budget a été approuvé et passe, donc il n'y a pas de problème. C'est tout.

AZIZ HILALI : Merci d'avoir rappelé le rôle de cette communauté. La parole à Seun.

SEUN OJEDEJI : Merci Aziz. Est-ce que vous m'entendez ?

AZIZ HILALI : Très bien.

SEUN OJEDEJI :

J'appartiens au groupe de travail sur la juridiction et au niveau de ce groupe, il y a eu des discussions difficiles, des échanges entre certains groupes notamment, mais les membres du sous-groupe ont par la suite tenu un appel pour délibérer des questions qui leur semblent être dans la portée du travail du sous-groupe et qui doivent être abordées. On a donc proposé une liste de questions qui devraient être abordées par le sous-groupe et chaque membre a adopté ou refusé un sujet. Des membres ont refusé certains des points inclus dans la liste. On a donc maintenant une version finale des sujets qui a été consolidée.

Maintenant qu'on a cette liste, on commencera à discuter de ces questions pour voir comment on peut avancer. Des questions ont déjà été discutées au sein des différents pays. Elles sont d'un intérêt particulier pour certains pays. Certains pays sentaient qu'ils étaient empêchés de participer à l'ICANN en raison de certains sujets qui étaient sur la liste, mais maintenant, cela dépendra des recommandations pour savoir s'ils pourront surmonter ce sujet.

Par conséquent, sur le travail qui a été fait, on avance et on revient en arrière par la suite. Toutefois, nous essayons de faire des progrès. Voilà ce que j'ai à dire pour le sous-groupe sur la juridiction. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Seun, pour toutes ces précisions. Merci Tijani aussi pour les activités que vous suivez au niveau de l'ALAC et vis-à-vis de ces groupes-là.

---

On va maintenant passer au point 3 qui est un point pour discussion. On fait en général la distinction entre les sujets pour information et les sujets pour discussion. Et là, c'est pour tout le monde. On va d'abord parler de la mise à jour des principes de fonctionnement d'AFRALO pour inclure l'adhésion individuelle. Comme je vous le rappelle, il s'agit de l'adoption de la modification des principes de fonctionnement d'AFRALO en fonction de la résolution adoptée sur l'adhésion individuelle. Elle a été adoptée par un vote formel suite à la demande de pas mal de personnes au niveau des ALS. Le contenu est déjà voté et il a été accepté par vote formel. Il s'agit maintenant de l'inclure pour le rendre formel dans le règlement, dans le principe de fonctionnement d'AFRALO. Je demande au staff de le mettre sur l'écran pour que vous voyiez. Je donne la parole à Tijani puisque c'est lui qui a fait ce travail. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Aziz. Le texte qui a été voté par AFRALO par un vote formel est inclus dans les règles de nos principes de fonctionnement. Maintenant qu'il est inclus dans les principes de fonctionnement, on peut accepter des adhésions individuelles. Je rappelle que le texte a été voté par un vote formel et j'ai mis exactement le même texte dans nos principes de fonctionnement. C'est tout ce que j'ai fait. Avec cela, j'ai préparé un formulaire pour l'adhésion individuelle. Ceux qui veulent adhérer d'une manière individuelle, comment doivent-ils faire ? Ils doivent faire une demande et on a fait un formulaire pour cette demande. Aziz, je ne sais pas si tu veux le mettre sur le Adobe Connect pour que les gens voient comment il est. Je ne l'ai pas inventé, mais j'ai regardé ce que les autres RALO font. J'ai essayé de faire quelque chose

---

de similaire, tout en restant en harmonie avec notre texte qui a été voté. Il n'y a que les choses qui sont dans notre texte. Voilà, j'ai fini.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup Tijani. Le formulaire que Tijani a préparé, nous l'avons fait circuler entre le leadership d'AFRALO et nous l'avons adopté. Vous l'avez sur l'écran. Quand un membre individuel souhaite demander son adhésion, il s'agit de cocher pour qu'il confirme qu'il n'est pas déjà membre d'une ALS. S'il est déjà membre d'une ALS, ça serait contradictoire avec sa demande de membre individuel. Il doit aussi confirmer qu'il participe à l'émailing list, qu'il a une adresse permanente dans un pays en Afrique, etc.

On ne va pas tout vous exposer, on n'a pas le temps, mais simplement on a essayé de mettre pas de mal de choses pour connaître la personne qui souhaite devenir membre individuel, quels sont les sujets qui l'intéresse, quelles sont ses priorités. Je vous rappelle que nous avons mis certaines règles pour adhésion individuelle : elle ne sera pas éligible pendant deux ans. Dans quelque temps, on en rediscutera et on essaiera d'évaluer les deux ou trois années. C'est quelque chose qui existe maintenant dans tous les RALO.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ça ? Sinon, on passe au point suivant. Je ne vois aucune main levée ni de demande de parole. Nous allons donc passer au point suivant. Il s'agit des activités futures. C'est un sujet important. Je voudrais que tout le monde intervienne. Il s'agit de ne pas toujours laisser les leaderships de définir eux-mêmes les sujets importants. Il s'agit de définir dans les 2-3 années qui viennent comment les membres d'AFRALO vont s'engager dans la discussion des

---

sujets importants qui ont été identifiés à Johannesburg. Je voudrais qu'on prenne 5 ou 10 minutes pour parler de ce sujet-là parce qu'il est important.

Vous avez un lien - je demande au staff de le mettre – vers les hot topics, comme on dit en anglais. Merci, Silvia, de l'avoir mis sur le chat. Il s'agit de discuter des sujets importants qui nous intéressent au niveau d'AFRALO. Je donne d'abord la parole à Tijani, puis ensuite à Mohamed. Tijani, à toi la parole. Tijani, si tu parles, on ne t'entend pas.

TIJANI BEN JEMAA : Je parle. Tu m'entends, là ?

AZIZ HILALI : Tijani, on ne t'entend pas. Non, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Et là, tu m'entends Aziz ? Aziz, est-ce que tu m'entends ? Allo.

AZIZ HILALI : Il y a un bruit de fond.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que Gisella peut me rappeler une deuxième fois, parce que c'est le bridge qui fait ce bruit-là. Est-ce qu'on peut me rappeler sur le bridge ? Et je parlerai après Mohamed.

---

GISELLA GRUBER :

On te rappelle tout de suite, merci.

AZIZ HILALI :

Mohamed, est-ce que tu veux parler de ce sujet un peu ? Vous avez devant vous un transparent qui décrit la liste des sujets chauds ou des sujets importants qui sont identifiés. Mohamed, si tu peux dire quelques mots sur le transparent.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Aziz. Oui, je parlerai de cela, je vous donnerai quelques idées pour commencer ce débat puisque je n'étais pas à Johannesburg. Si on regarde les thèmes, certains sont liés avec ICANN, avec les mandats d'ICANN, les fonctions centrales d'ICANN, les objectifs d'ICANN, par exemple ce qui concerne le WHOIS, les noms géographiques, les politiques, le résultat des enchères.

Il y a aussi d'autres thèmes dans cette liste qui, à mon avis, et on est tous d'accord là-dessus, sont importants pour nous du point de vue de la perspective, de la communauté africaine. Ce sont des thèmes importants pour nos ALS et sur lesquels nous travaillons pour obtenir des résultats dans ces domaines, par exemple la cybersécurité, le cyber-délit, la sécurité en ligne. Je crois que ce sont des thèmes pour lesquels il ne sera pas difficile de trouver des ressources au sein de l'ICANN. Nous pouvons aussi partager avec les différentes ALS des informations sur ces thèmes, parler de la sensibilisation sur ces points-là.

Puis, il y a d'autres points qui ne sont pas liés au mandat de l'ICANN et qui ne donneront pas lieu à un intérêt de la part d'ICANN. Par conséquent, il n'y aura pas de ressources pour ces thèmes. On peut

---

échanger des meilleures pratiques pour ces thèmes, chaque ALS, chaque membre individuel peut partager son expérience sur ces thèmes-là, par exemple la sécurité en ligne. Cela peut donner lieu à des activités entre nous. Voilà, c'était juste un petit peu mon opinion sur cette liste, sur les ressources que ces thèmes pourraient obtenir et sur les thèmes qui ne donneront pas lieu à un intérêt de la part d'ICANN et qui, par conséquent, seront plus difficiles à financer. J'ai fini, merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Mohamed. Effectivement, ce sont des sujets importants. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Aziz. Est-ce que tu m'entends maintenant ?

AZIZ HILALI : Je t'entends très fort même !

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. La liste que vous avez devant vous est la liste qui a été identifiée à Johannesburg. Je ne pense pas qu'elle soit exhaustive et définitive. Je crois qu'elle est à enrichir. Je ne pense pas non plus que tous les sujets qui sont dedans pourraient dans le futur trouver leur place dans notre intérêt parce qu'il ne faut pas oublier que nous cherchons les sujets importants pour la région, mais ces sujets doivent concerner l'ICANN. Ça ne sert à rien que l'on parle de sujets qui concernent le contenu alors que le contenu est hors des prérogatives

---

d'ICANN, ce n'est pas un hot topic pour nous et pour ICANN. Ça pourrait être un hot topic pour notre région, mais pas pour ICANN.

Je pense que la bonne décision serait de constituer un groupe de travail pour enrichir la liste. Il viendra un jour avec une liste à proposer à AFRALO en disant : voici la liste des sujets importants que nous vous proposons et pour lesquels il faudrait qu'on commence à travailler dessus de manière plus approfondie sujet par sujet. Il faut voir comment on va traiter ces sujets-là, à quelle occasion, de quelle manière, etc. C'est le travail d'un groupe de travail que je propose de constituer. Je propose aussi que chaque groupe de travail que nous constituons dans le futur repose sur une charte. Ainsi, il n'y a pas de problème de procédures, de qui fait quoi et comment, qui a le droit, qui n'a pas le droit, comment le travail sera fait. Il faudrait qu'on fasse une charte dans laquelle il y a les méthodes de travail, les prérogatives, etc. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup Tijani. Je donne maintenant la parole aux participants. Est-ce que des membres veulent intervenir ? Je vois que Ramanou Biaou dit qu'il est du même avis que Tijani. Ça veut dire que vous êtes d'accord pour constituer un groupe de travail ? Dans ce cas, je demande à ceux qui veulent participer à ce groupe de travail de mettre une croix verte devant leur nom, s'il vous plaît.

TIJANI BEN JEMAA :

Aziz ?

---

AZIZ HILALI : Oui.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai mis la marque verte devant mon nom, mais je ne veux pas être le chair de ce groupe. Je veux être un participant.

AZIZ HILALI : Très bien. Je propose Mohamed dans ce groupe puisqu'il sera le futur président. Mohamed, Daniel, Aziz, d'autres ?

TIJANI BEN JEMAA : Ramanou, Tijani.

AZIZ HILALI : Ramanou, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Omar.

AZIZ HILALI : Très bien, j'ai entendu. Alors, Aziz, Mohamed, Daniel, Ramanou, Omar.

TIJANI BEN JEMAA : Je vois qu'Abdeldjalil lève la main. Il propose son nom aussi. Abdeldjalil et Bakary.

AZIZ HILALI : Très bien.

TIJANI BEN JEMAA : On récapitule Aziz. Il y a toi, Abdeldjalil...

AZIZ HILALI : Ils sont écrits sur le chat à droite. Aziz, Mohamed, Daniel, Ramanou, Omar, Tijani, Abdeldjalil. Je suggère que Mohamed soit le chair. Est-ce que vous êtes d'accord ?

TIJANI BEN JEMAA : Moi je suis d'accord.

AZIZ HILALI : Parfait. C'est adjugé. Je demande à Mohamed d'envoyer dans peu de temps...

TIJANI BEN JEMAA : Ah, il y a Dave qui n'est pas marqué. Aziz, il y a Dave.

AZIZ HILALI : J'ajoute Dave. On ajoute aussi Bakary.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, Bakary, on l'a dit.

AZIZ HILALI : Ça fait neuf. Bakary aussi, il a demandé sur le chat.

---

TIJANI BEN JEMAA : Il a levé sa main aussi.

AZIZ HILALI : Gabriel aussi. Ça fait 10 membres. Il faut ajouter Gabriel, Silvia. Il n'y a pas de femme. Je trouve que c'est très masculin.

TIJANI BEN JEMAA : Pourquoi Aicha ne se propose pas ?

AZIZ HILALI : Aicha, est-ce que tu te proposes ? Sarah vient de m'envoyer un message, elle s'ajoute aussi. S'il vous plaît, ajoutez Sarah et Aicha. Ça fera 12. Je pense que le groupe est assez nombreux. Parfait. Gabriel propose Fatimata. OK, on ajoute Fatimata aussi. Ça nous fait trois femmes au moins. Parfait.

On passe au point suivant puisqu'il ne reste plus que deux minutes. Vous avez devant vous les nouvelles demandes d'ALS. Il y en a cinq. Je vous les ai mises sur l'agenda, juste pour que vous les sachiez. Jusqu'à maintenant, ce sont des applications reçues par le staff d'ICANN, mais pour l'instant nous n'avons pas reçu, sauf erreur de ma part, la diligence. On ne peut pas se prononcer tant que nous n'avons pas la diligence. Je vous demande, s'il vous plaît, de regarder ces applications pour qu'on prenne une décision le mois prochain. Je vais vous les citer : il y a FF (Fantsuam Foundation) du Nigéria, le premier contact s'appelle John Dada ; on a reçu il y a longtemps le BSDC Congo : c'est une application de Kinshasa/RDC, et le premier contact est Christian Bope Domilongo ; ensuite, la troisième vient du Mali : Aide à l'enfant du

---

Désert et du Sahel (AEDS) : Help for the Child of the Desert and the Sahel. Elle vient du Mali, nous l'avons reçue le 9 août et le premier contact s'appelle Malick Maiga. La quatrième application s'appelle Cultural Organization for Social Development. Elle vient du Tchad, N'Djamena ; nous l'avons reçue le 9 août et le premier contact s'appelle Mahamat Haroun Adoum. La dernière, la cinquième, s'appelle Habaka, elle vient d'Antananarivo, Madagascar. Nous l'avons reçue le 15 juin et le premier contact s'appelle Andriamparany Louis Marius. Ça fait cinq. Je vous signale que si on accepte ces cinq, on sera le RALO le plus gros au niveau du nombre d'ALS. Et j'espère qu'on continuera à être le RALO le plus actif aussi.

Je vais donner la parole à Tijani puisqu'il la demande. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

La première demande est du Nigéria parce qu'elle est venue au mois de mai, donc ça fait très longtemps. Je connais John Dada depuis le premier mandat sur la société d'information. C'est une personne très intègre. Il a été très actif au sommet et après le sommet et je l'ai toujours rencontré quand je vais au Nigéria pour n'importe quelle activité au Nigéria. Je pense qu'on peut au moins faire passer cette application. Sinon, si on n'a pas reçu la due diligence de cette application, on demande immédiatement au staff de nous l'envoyer et on fait la consultation par email pour faire passer cette application parce qu'on va peut-être être en dehors des dates réglementaires. Merci.

---

AZIZ HILALI : Très bien, merci beaucoup Tijani. C'est ce que j'allais te dire, nous n'avons pas encore reçu la due diligence. Il a tardé, je pense parce qu'il y a eu une passation entre deux personnes dans le staff au niveau de la gestion des demandes des applications des ALS. C'est pour cela qu'il y a ce retard. Effectivement, je vais suivre cette affaire. Si nous recevons la due diligence, s'il n'y a pas une opposition de quelqu'un, cette première application d'ALS et si cette due diligence donne un avis positif, nous allons l'accepter. OK, on fait ça ?

TIJANI BEN JEMAA : OK.

AZIZ HILALI : On a dépassé le temps de deux minutes, mais je pense que pour une fois on est correct dans le temps. Est-ce qu'il y a des questions diverses ? S'il n'y a pas de questions diverses, je déclare la réunion terminée. Je vous remercie tous pour votre présence. Merci beaucoup et je vous donne rendez-vous le mois prochain. Inch'Allah ! Je vous souhaite à tous une bonne journée ou une bonne soirée et à bientôt.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**